

# & MODULES DE FORMATION ATELIERS D'APPRENTISSAGE

QUALITÉ PATRIMONIALE, FONCTIONNELLE, ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENTALE  
ET SANITAIRE DU CADRE DE VIE BÂTI

## 2019

RÉHABILITATION PERFORMANTE | HUMIDITÉ DANS LES PAROIS | BIODIVERSITÉ | VENTILATION | BIOSOURCÉS  
QUALITÉ DE L'AIR | INTEROPÉRABILITÉ | PRATIQUES PROFESSIONNELLES | MANAGEMENT | INTEROPÉRABILITÉ  
RÉGLEMENTATION | GESTION DE CHANTIER | RETOURS D'EXPÉRIENCES | CONFORT D'ÉTÉ | ACOUSTIQUE



APPRENDRE - ÉCHANGER - SE MOTIVER - AGIR - EXPÉRIMENTER - PROGRESSER

# MODULES DE FORMATION

COMPRENDRE ET MAÎTRISER

## MATÉRIAUX BIOSOURCÉS | 29 JANV. ■ 16 SEPT.

- > Connaître ces matériaux et leurs conditions d'utilisation
- > Savoir les prescrire, les promouvoir et les mettre en œuvre

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI) | 16 MAI ■ 14 OCT.

- > Diagnostiquer, concevoir, prescrire et mettre en œuvre des produits et systèmes garants d'une QAI optimale
- > Mesurer et évaluer la QAI, aborder les coûts induits

## THERMIQUE ET RÉGLEMENTATIONS | 12 JUIN ■ 13 NOV.

- > Anticiper les futures réglementations thermiques et l'expérimentation E+C- en neuf et réhabilitation
- > Optimiser ses connaissances en thermique du bâtiment et les adapter aux évolutions réglementaires

## BIODIVERSITÉ | 2 AVRIL

- > Intégrer la nature et le vivant dans les projets de construction et de réhabilitation
- > S'approprier les méthodes et les techniques de prise en compte de la biodiversité

## VENTILATION | 17 MAI ■ 15 OCT.

- > S'approprier les différentes stratégies et techniques de ventilation
- > Être en mesure d'optimiser les réponses techniques et l'exploitation des systèmes

## HUMIDITÉ | 21-22 MARS

- > Prévenir et traiter les risques dans le bâtiment
- > Comprendre les principes de gestion de l'humidité
- > Être en mesure d'anticiper et d'éviter les pathologies

## CORRECTION ACOUSTIQUE | 17 JUIN

- > S'approprier les méthodes et techniques permettant d'optimiser le confort acoustique

## CONFORT ACOUSTIQUE | 18 JUIN

- > Concevoir et réaliser des bâtiments acoustiquement performants

## RÉHABILITATIONS RÉUSSIES | 3-4 JUIN

- > Connaître les facteurs influant sur la performance du bâtiment
- > Proposer des réponses méthodologiques et des techniques adaptées

## CONFORT D'ÉTÉ | 23-24 MAI

- > Garantir et gérer le confort d'été dans les constructions
- > Concevoir des bâtiments selon une approche bioclimatique
- > S'approprier les méthodes permettant d'éviter les surchauffes

## ATELIERS D'APPRENTISSAGE

EXPÉRIMENTER ET PARTAGER

## L'ATELIER PRATIQUE DES SAVOIRS | 11-12 MARS ■ 23-24 SEPT.

- > Prendre du recul sur ses pratiques et adapter sa posture professionnelle
- > Maîtriser les éléments déclencheurs d'un projet et détecter ses atouts et faiblesses

Apprendre à  
**SE POSITIONNER**

## ANALYSES DE PROJETS RÉALISÉS | 8-9 AVRIL

- > Revisiter les retours d'expériences pour améliorer ses pratiques
- > S'appuyer sur les enseignements du passé pour favoriser la conception et la réalisation de projets performants

Apprendre  
**DU PASSÉ**

## GROUPEMENT D'ENTREPRISES | 24-25 JUIN

- > Constituer un groupement d'entreprises avec un maître d'œuvre
- > Construire une offre de qualité : audit énergétique, d'usage, ...

Apprendre à  
**TRAVAILLER ENSEMBLE**

## PROGRAMMES DÉTAILLÉS :

<http://offre-de-formations.bourgogne-batiment-durable.fr>

## FORMATIONS ASSURÉES EN BINÔME :

- > un expert pour l'apport de connaissances
- > un modérateur garant d'une approche globale



Des formations conçues par et pour les acteurs de la construction, de la réhabilitation, de l'urbanisme et de la gestion du patrimoine immobilier.

## Tarifs

- > Module 1 journée : 350 € nets de taxes (déjeuner offert)
- > Module 2 journées : 650 € nets de taxes (déjeuner offert)

## Financement



Tout ou partie du coût de votre formation peut être pris en charge par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou Opérateur de Compétences (OPCO). Bourgogne Bâtiment Durable est un organisme de formation référencé Data-dock (*décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue*).

Pour connaître le niveau de prise en charge de votre formation, contactez votre OPCA ou OPCO. Bourgogne Bâtiment Durable peut vous accompagner dans vos démarches.

Nos formations sont également éligibles :

- au titre de l'obligation de formation continue des architectes ;
- au « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise », Code Général des Impôts, article 244 quater M.

## Formation sur-mesure

Nous pouvons mettre en place, à la demande, des formations sur-mesure pour coller au plus près de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## Renseignements

Laurent BOITEUX | 03 80 59 59 60 | [formation@bourgogne-batiment-durable.fr](mailto:formation@bourgogne-batiment-durable.fr)

### INSCRIPTION

<http://formations2019.bourgogne-batiment-durable.fr>

Bourgogne Bâtiment Durable bénéficie du soutien de :



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)